

**Quelques manuscrits
intéressant l'histoire liégeoise
conservés à la Bibliothèque
de la Ville de Trèves**

PAR

Etienne HÉLIN

Extrait de l'*Annuaire d'histoire liégeoise*,
t. V, n° 3; 1955

LIÈGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4
1955

29250

Quelques manuscrits intéressant l'histoire liégeoise conservés à la Bibliothèque de la Ville de Trèves

Les visiteurs de la *Stadtbibliothek* de Trèves réservent tout naturellement leur attention à ces merveilles de l'art carolingien et ottonien que sont l'évangélaire de Saint-Maximian (*Ada-Handschrift*), l'apocalypse de Saint-Mathias ou le *Codex Egberti* de Reichenau. A côté de pareils trésors, les manuscrits que nous allons signaler risquent de passer inaperçus.

Pour ce qui est du Moyen Age, signalons d'abord le *Liber ordinarius* de l'abbaye de Saint-Jacques (Ms 498) qu'a étudié Dom Paulus Volk en vue de l'édition critique qu'il publia en 1923. Ce recueil de coutumes, rédigé au temps de l'abbé Guillaume de Julémont (1283-1301), révèle la pénétration des courants réformateurs clunisiens, cisterciens et dominicains au XIII^e siècle (1). Le manuscrit 1868 (1495) est un recueil de sermons, lettres et écrits ascétiques; les folios 103 à 105 v^o sont occupés par le *Sermo magistri Ade de Namuco qui canonicus et scolasticus*

(1) Paulus VOLK, *Der Liber ordinarius des Lütticher St. Jakobs Klosters*, dans *Beiträge zur Geschichte des alten Mönchtums und des Benediktinerordens*, Heft 10, LXXX-156 p. in-8°, Munster, 1923. Cfr p. XLV-XLVI, description du Ms. 498 (1239). — P. VOLK, *Die Zusammensetzung des Konvents St Jakob zu Lüttich im 13. Jahrhundert*, dans *Benediktinische Monatschrift*, t. V, p. 123-128, in-8°, Beuron, 1923.

fuit ecclesie sancti Lamberti in Leodio quam (sic) gallice composuit (1).

A l'époque moderne, les liens entre Liège et Trèves se nouent surtout par l'intermédiaire de l'université fondée en cette ville par l'archevêque Jakob von Sirk en 1454. Au début, le grand renom de quelques humanistes — un Ludolf von Enschringen, un B. Latomus — suffit à assurer le succès des Facultés. Passé ce premier éclat, elles auraient végété si les jésuites, arrivés à Trèves dès 1561, n'avaient eu la haute main dans l'enseignement de la philosophie et de la théologie et, grâce à leurs collègues, assuré le recrutement des étudiants. C'est à l'influence de la Compagnie de Jésus qu'il faut sans doute attribuer l'inscription de tant de Liégeois aux rôles de la Faculté des Arts. La liste des promotions (1473 à 1794) et accessoirement les *Tropæa philosophica* (recueils de placards indiquant les thèmes sur lesquels promoteurs et gradués sont tenus de discourir en vue de la délivrance des diplômes) gardent la mention de leur passage à Trèves (2).

(1) Adam de Namur, qu'il faut identifier au Adam de Ham cité par J. DE THEUX, *Le chapitre de Saint-Lambert*, t. I., p. 230-231, est cité parmi les *jurisperiti* d'une consultation de 1212; renseignement communiqué par Mme S. Stassart-Chot.

Cfr Gottfried KENTENICH, *Die philologischen Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, p. 90-91, in-8°, Trèves, 1931. — IDEM, *Die juristischen Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, p. 16, in-8°, Trèves, 1919, attire l'attention sur un fragment de charte liégeoise utilisé pour relier un manuscrit du XIV^e siècle (n° 879) des décrétales de Grégoire IX; *ibid.*, p. 53, mention, en 1476, d'un Reynerus Urbani de Leodio, comme copiste d'un recueil de Johannes Millis, intitulé *Repertorium juris*; *ibid.*, p. 4, mention de Jean Haltfast, écolâtre de Saint-Siméon à Trèves et archidiacre de Brabant, comme propriétaire du Ms 846 (recueil de jurisconsulte et formulaire de droit).

(2) Au sujet de l'action des jésuites, cfr Emil ZENZ, *Die Trierer Universität (1473-1798). Ein Beitrag zur Abendländischen Universitätsgeschichte*, p. 50, etc., in-8°, Trèves, 1949. — L. KEIL, *Akten und Urkunden zur Geschichte der Trierer Universität. Erstes Heft: das Promotionsbuch der Artisten-Fakultät von 1604 bis 1794*, p. VI, XV-XX, XXVIII, in-8°, Trèves, 1917; IDEM, *ibid.*, *Zweites Heft, Die Promotionslisten der Artisten-Fakultät*, p. IV, in-8°, Trèves, 1926.

Il conviendrait, sinon de publier la liste de ces étudiants, du moins de recueillir les quelques observations que suggèrent leur nombre, leur origine sociale et leur provenance géographique.

L'importance que les Liégeois attachaient au maintien des relations intellectuelles dans cette direction est attestée par la fondation du *Lambertinisches Seminar*. Dès 1662, en effet, le grand doyen du chapitre Saint-Lambert, Ferdinand de Bocholtz, projeta de créer un collège pour jeunes gens nobles. Par testament en date du 8 octobre 1667, il y affecta son château d'Oreye ainsi que tous ses biens ou, à leur place, une somme de 15.000 thalers. Le prince Karl-Kaspar von der Leyen promit de mettre à sa disposition des bâtiments et une église. Il fonda lui-même quelques bourses. Le nouvel établissement fut appelé *Seminarium ad Sanctum Lambertum* et, selon L. Keil, fut à l'origine du séminaire épiscopal. Ses locaux, après avoir longtemps abrité le tribunal de première instance (*Landgericht*) furent anéantis au cours de la dernière guerre (1). Si le souvenir du séminaire Lambertin est resté vivace au pays mosellan, on ne peut en dire autant chez nous. Nos historiens y font à peine allusion, ce qui est d'autant plus surprenant que la fondation de F. de Bocholtz est susceptible de les intéresser à divers titres : histoire de l'enseignement, institutions religieuses, influences étrangères subies par des Liégeois. Il n'est pas jusqu'à l'histoire sociale qui n'ait quelques indices à y glaner. On sait combien grave était, pour la noblesse liégeoise d'Ancien Régime, la crise des débouchés : peu de terres, quelques compagnies dans les troupes soldées par les Etats, quelques hauts offices d'administration ou de justice, quelques places de guerre, de rares emplois à la petite cour des princes-évêques, c'était bien maigre pour permettre à toute une classe de gentilshommes de tenir leur rang. Végéter sur place ou émigrer, telle était pour eux la dure alternative. De là un malaise qui eut maintes fois

(1) L. KEIL, *Promotionslisten*, p. V. — E. ZENZ, *Die Trierer Universität*, p. 50, 99.

l'occasion de se manifester au cours des derniers siècles de l'Etat liégeois. De là aussi la recherche de palliatifs : la levée du régiment *Royal liégeois* en est un, la fondation du séminaire Lambertin en est un autre ⁽¹⁾. Les manuscrits conservés à Trèves contribueront à mettre en pleine lumière le second de ces épisodes :

Ms n° 683 (1537).

fo 4-6 v° : testament de Ferdinand, baron de Bocholtz, Liège, 8 octobre 1667.

fo 6 v°-7 r° : note par laquelle F. de Bocholtz exige que son testament original, après lecture au chapitre, soit confié au prévôt de son collègue à Trèves ⁽²⁾.

fo 7 r° : codicille du 3 mars 1668.

fo 7 v°-11 r° : codicille du 30 juin 1668.

fo 11-12 r° : codicille du 25 novembre 1668.

fo 12 v°-14 r° : codicille relatif aux fiefs, 5 décembre 1668.

fo 14 : codicille relatif aux hardes, 16 décembre 1668.

fo 15 : Maximilien-Henri accorde à Ferdinand de Bocholtz la faculté de disposer de ses fiefs en faveur d'œuvres pies. Bonn, 1^{er} décembre 1668.

fo 15 v°-16 r° : conclusions capitulaires de Saint-Lambert à la suite de la lecture du testament de F. de Bocholtz et de la protestation de François de Surlet, archidiacre d'Ardenne, au sujet de la dévolution de ses fiefs. Liège, 2 janvier 1669.

N. B. : les pièces ci-dessus sont copiées par le notaire Charles-Antoine Delva et certifiées par J. Delrée, secrétaire du chapitre.

⁽¹⁾ Cfr, entre autres, ARCHIVES DE L'ÉTAT A LIÈGE, *Etat Noble*, 17, fo 27, r°-28 v°, recès du 18 mars 1666 et rétroactes ; l'Etat noble invoque, non pas des motifs religieux, mais uniquement la nécessité de soulager les familles nobles en procurant des prébendes à leurs enfants.

⁽²⁾ Compléter par A. E. L., *Cathédrale, Secrétariat*, Testaments des chanoines, 277, f°s 100-136 ; *ibid.*, Conclusions capitulaires, 52, p. 93-95, recès des 21 et 23 janvier 1669. — Il y aurait lieu également d'examiner les archives du Friedrich-Wilhelm Gymnasium à Trèves.

fo 22-23 : Karl-Kaspar von der Leyen, archevêque de Trèves, ajoute au séminaire de Bocholtz deux bourses pour des jeunes gens qui suivent les cours de philosophie à l'université de Trèves, à condition qu'ils observent les règlements en vigueur dans ce séminaire. Trèves, 20 novembre 1675. Texte en latin, copie du XVIII^e siècle.

Ms n^o 270 (1586) : recueil factice de pièces concernant l'université de Trèves.

fo 31-32 : projet de règlement par Clément-Wenceslas, archevêque de Trèves, touchant l'administration du séminaire Lambertin à la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus, Ehrenbreitstein, sans date.

fo 48-63 : instructions de Ferdinand de Bocholtz au sieur Tyff, son fondé de pouvoirs auprès de l'électeur de Trèves. Sans lieu ni date.

N. B. : les fo 51-54 sont le brouillon des fo 55-63. Ces derniers semblent d'ailleurs plus complets. Beaucoup d'instructions se rapportent à la construction des bâtiments. Les réponses de l'Electeur sont notées en marge.

fo 108-109 : remontrance de F. de Bocholtz à la suite des difficultés qu'il éprouve dans la fondation de son collège. Sans lieu ni date.

fo 200 : Karl-Kaspar von der Leyen, archevêque de Trèves, accorde au P. Jean Paquenijs S. J. commission pour négocier tout ce qui concernera la fondation du collège de F. de Bocholtz dans la succession de celui-ci au pays de Liège et de passer les transactions requises pour le bien de ce collège. Ehrenbreitstein, 8 septembre 1674.

Pour autant qu'un examen sommaire permette d'en juger, les autres manuscrits de la *Stadtbibliothek* ne retiendront guère l'attention de l'historien liégeois. On y relève toutefois :

— Ms n^o 376 (1759), pièce 31 : participation d'un sculpteur liégeois à l'érection du tombeau de Johann-Pieter Verhorst, en 1708.

— Ms 486 (1227), f^o 101-115 : situation des collèges de la Société de Jésus au diocèse de Liège en 1772.

— Ms 570-571 (1785-1786) : trafic entre Liège et Trèves, XVIII^e siècle.

— Ms n^o 618 (2003) : projet d'une chaussée de Liège à Trèves, XVIII^e siècle.

La participation de contingents trévirois à l'exécution de 1790 nous vaut quelques documents sur la révolution liégeoise :

— Ms n^o 208 (1551), f^o 156-158 : paiement des frais occasionnés par les troupes, sans lieu ni date. Texte allemand.

f^o 160-163 : extrait des protocoles des Directeurs du Cercle, au même sujet. Coblenz, 16 juillet 1790.

f^o 164-165 : copie d'un mandement de Clément-Wenceslas, électeur de Trèves, prescrivant des mesures d'exécution contre les insurgés liégeois. Schönbornlust, 14 juillet 1790.

f^o 166 : lettre de l'Électeur de Trèves aux Directeurs du Cercle, au même sujet. 20 juillet 1790.

— Ms n^o 573 (1790) : projet d'exécution contre Liège, 1789.

Nous nous en sommes tenus ici aux manuscrits présentant un intérêt avant tout historique ; il resterait à dépouiller les manuscrits traitant d'ascèse, de liturgie, de prédication, de même que les textes de l'Écriture et des pères de l'Église (1).

Etienne HELIN.

(1) Cfr. Max KEUFFER, *Die Bibelhandschriften — Texte und Kommentare — der Stadtbibliothek zu Trier*, X-78 p., in-8^o, Trèves, 1888 ; IDEM, *Die Kirchenväter-Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, XIV-150 p., in-8^o, Trèves, 1891 ; IDEM, *Die Predigt-Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, XIV-166 p., in-8^o, Trèves, 1894 ; IDEM, *Die Liturgischen Handschriften der Stadtbibliothek Trier*, VI-108 p., in-8^o, Trèves, 1897 ; IDEM, *Die Ascetischen Handschriften der Stadtbibliothek Trier*, VI-112 et X-172 p., in-8^o, Trèves, 1900-1910 ; le catalogue de Ad. BECKER, *Die deutsche Handschriften der Stadtbibliothek zu Trier*, 166 p., in-8^o, Trèves, 1911, ne mentionne rien qui se rapporte à Liège.

